Témoignage d’un couple de restaurateurs de La Rochelle "À peine lancés, nous devons déjà nous réinventer"

lundi 4 mai 2020, par lpe

Nicolas Quichaud et Sabrina Migliaccio ont dû fermer leur restaurant situé sur le vieux port de La Rochelle neuf jours après son ouverture. Un coup dur qui n’entame pourtant pas leur motivation.

Le Petit Économiste : Votre restaurant La Storia a ouvert ses portes le jeudi 5 mars. Le samedi 14, le Premier ministre annonce la fermeture de tous les bars et restaurants en raison de la crise sanitaire du Covid-19. Quelle a été votre réaction ?
Nicolas Quichaud et Sabrina Migliaccio : On s’y attendait. Lorsqu’Emmanuel Macron a annoncé la fermeture des écoles le jeudi soir, on savait que les restaurants seraient les prochains sur la liste. On pensait juste pouvoir finir le week-end, mais ça n’a pas été le cas. Le samedi soir, l’atmosphère était assez étrange. Le Premier ministre a fait son annonce à 20h et toute la soirée, nous avons eu du monde. Nous avons continué à accueillir des clients jusqu’à 22h30. Un peu comme si les gens voulaient profiter d’un dernier repas au restaurant. Le lancement du restaurant, neuf jours plus tôt, s’était très bien passé. C’est dur de devoir arrêter l’activité à peine après l’avoir démarrée.

Quelles aides avez-vous pu toucher depuis le début de la crise ?
Concrètement, les seules aides auxquelles nous pouvons prétendre aujourd’hui sont le chômage partiel pour nos salariés et l’aide du fonds de solidarité de 1500 € pour nous deux qui sommes gérants. Comme il s’agit d’une reprise, nous avons pu nous appuyer sur les bilans du précédent gérant pour justifier la baisse de chiffre d’affaires. Nous saluons aussi l’abandon du droit de terrasse pour toute l’année 2020 par la Ville de La Rochelle. Et nous avons la chance de toucher encore l’ACRE [1] via Pôle Emploi, ce qui limite la casse. Concernant le PGE [2], nous avons fait le choix de le contracter le plus tard possible, car il doit être remboursé douze mois après avoir été souscrit. Notre trésorerie nous permet d’attendre un peu.

Comment avez-vous accueilli les annonces du 24 avril du ministre de l’Économie, Bruno Lemaire ?
Depuis le début de la crise, il y a une grosse différence entre les annonces politiques et la réalité du terrain. Sur le papier, tout semble aller dans le bon sens. Mais quand vous regardez de près, il y a une multitude d’astérisques et de conditions pour avoir accès aux dispositifs

De nombreux chefs étoilés ont pris la parole pour tirer le signal d'alarme sur la situation des métiers de l'hôtellerie-restauration. Comme accueillez-vous cette prise de position ?
Le secteur est extraordinairement bien représenté par tous ces grands noms qui assurent une médiatisation. Pour tous les restaurateurs qui vivent sur le volume, sur le nombre de couverts, soit 95 % du métier, la situation s'annonce dramatique si nous devons rouvrir nos établissements à la mi-juin dans les conditions telles qu'elles se présentent. Les gestes barrières, la distanciation sociale, ça signifie moins de tables, donc moins de couverts et du travail à perte, ce qui encore pire que de ne pas travailler du tout. 30 à 40 % des restaurants français pourraient fermer. Il faut que cette perte d'exploitation soit reconnue, au moins partiellement, par les assureurs.

Comment envisagez-vous la reprise de votre activité ?
Notre modèle économique était basé sur le partage et la convivialité, deux valeurs qui ne sont malheureusement pas compatibles avec le contexte actuel. À peine lancés, nous devons déjà nous réinventer. Nous sommes en pleine réflexion avec l'équipe sur la façon de reprendre l'activité le 11 mai, avec des ventes à emporter, tout en restant fidèles à nos valeurs. Nous nous sommes aussi rapprochés d'autres restaurateurs rochelais car la solution sera forcément collective et solidaire.

Propos recueillis par Julie Leboissetier le 25 avril 2020

Photo D.R. : Le restaurant italien La Storia a ouvert ses portes le 5 mars 2020 cours des Dames à La Rochelle.

Notes

[1] ACRE : Aide aux créateurs et repreneurs d'entreprise

[2] PGE : Prêt garanti par l'État